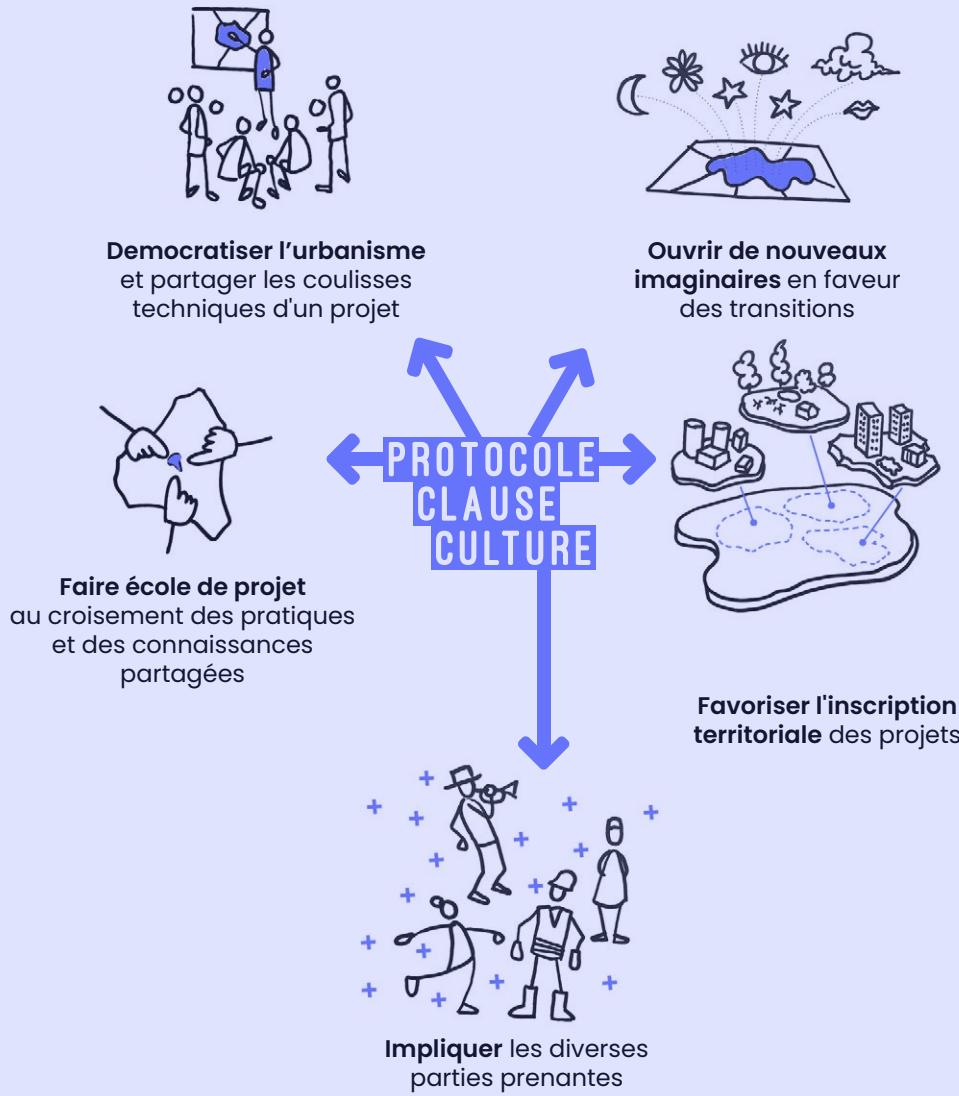


CLAUSURE
PROTOCOLE

Intégrer une démarche culturelle à un projet
architectural, urbain ou territorial

L'aménagement, un acte culturel



Un dispositif et une disposition

Inviter l'art et la culture dans le bal des transformations et des transitions des territoires est de nature à enrichir à la source les projets d'architecture, d'urbanisme ou de territoire.

Le "génie" culturel est mobilisateur. Il donne du sens et du courage pour faire face aux enjeux de transition. « Une démarche culturelle dès le lancement d'une opération est l'occasion de débats, d'échanges et de frottements. C'est un bon signe démocratique », note Alexandre Rubio, maire de Bassens, première collectivité à expérimenter le protocole clause culture⁽¹⁾.

Un ancrage territorial

Les concepteurs le savent bien. Poser très en amont l'histoire qu'on raconte collectivement, facilite l'inscription d'un projet dans son environnement. Un récit partagé, des actions souples, des enquêtes collectives, permettent d'embarquer diverses parties prenantes dès le démarrage d'une opération. L'approche technique suit. La démarche culturelle consolide la maîtrise d'usage d'un projet et accélère les transitions. Les clauses culture y aideront.



« Au-delà de favoriser le dialogue, l'art et la culture invitent à mieux faire avec, faire depuis, faire ensemble. »

Maud Le Floc'h ↗ Urbaniste
Directrice du POLAU

⁽¹⁾ Dans le cadre de son projet de requalification du centre bourg. Clause culture intégrée par la FAB - aménageur de Bordeaux Métropole, dans le marché d'Etude de maîtrise d'œuvre urbaine (lauréat : Compagnie Architecture)

De la loi LCAP 2016 au protocole Clause culture

Des clauses culturelles dans les marchés publics, une idée qui chemine.

Le principe d'intégrer des clauses culturelles dans les marchés publics est énoncé en 2017 dans le Rapport d'Opportunité⁽¹⁾ de l'article 6 de la loi LCAP n° 2016-925 du 7 juillet 2016.

La conceptualisation du protocole Clause Culture est développée avec les contributions d'un Groupe de Travail⁽²⁾ réuni par le POLAU.



LE POLAU – pôle arts & urbanisme

Depuis sa *création en 2007*, le POLAU, laboratoire d'urbanisme soutient la *création artistique hors-les-murs et accompagne des territoires*. Il promeut l'émersion de métiers et pratiques de l'urbanisme culturel au service d'aménagement-ménagement des territoires. Lauréat du Palmarès Jeunes Urbanistes (MEDDLT - 2010) • Membre fondateur du Mouvement de l'urbanisme culturel (2023)

⁽¹⁾ Rapport d'Opportunité : Projets artistiques et culturels dans la fabrique urbaine : vers un dispositif de soutien. Rapporteurs : Maud Le Floc'h, urbaniste avec les Inspecteurs Jacques Toucheuf (CGEDD) et Anne-Marie Le Guevel (IGAC). Dans le cadre de l'article 6 de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la Liberté de la Création, Architecture et Patrimoine – IGAC 2017-12/CGEDD010923-01 – Avril 2017

⁽²⁾ Groupe de travail interministériel animé par le POLAU (2022 – 24) avec : Jérôme Goze (La Fab Bordeaux), Yvan Détraz et Jeanette Ruggeri (Collectif Bruit du Frigo), François Xavier Trivière (Fontenote), Charlotte Girerd (SNCF Immobilier), Fabienne Quéméneur (ANPU, Au bout du Plongeoir), Valérie Charollais (Fédération nationale des CAUE), Benoît Gunsley (Conseil national de l'Ordre des architectes), et des représentant.es des ministères de la Culture (DGPA, DG2TDC) et de la Transition Écologique (DGALN).

Paroles institutionnelles

« L'approche culturelle a la capacité d'accompagner, voire de déclencher, ces changements (nouvelles représentations, mises en récit, appropriation collective des mutations...). Le protocole de la clause culture est un outil souple pour intégrer l'action culturelle dans le projet à toutes ses phases, pour cadrer la manière de faire (méthode), identifier les dispositions réglementaires et financières pour y parvenir et en évaluer les effets. Ces clauses permettent de créer les conditions de l'objectivation d'approches culturelles en faveur des transitions et d'en généraliser le recours ».

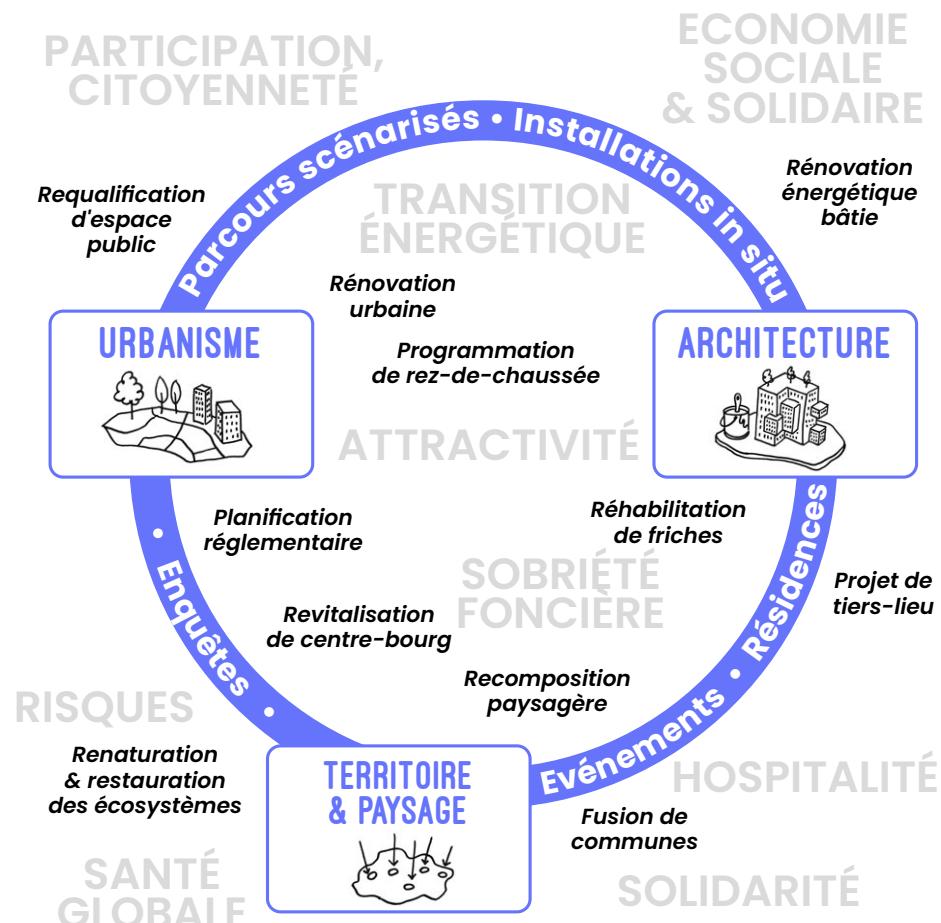
✓ DGALN – ministères Aménagement du territoire Transition Ecologique
- groupe de travail Clause culture 2023-24

« La clause culture est une illustration des concepts développés par le New European Bauhaus sur les questions contemporaines des mutations territoriales au regard du développement des droits culturels des citoyens. Pour le ministère de la Culture, les démarches culturelles intégrées aux projets de transition sont des leviers de renouvellement des pratiques en matière de création et de conception architecturale : sur les compétences-métiers des artistes, architectes, urbanistes, paysagistes, les modalités de commande opérées, les contractualisations (rémunérations, propriété intellectuelle, certification...) et de responsabilité professionnelle ».

✓ DGPA et DG2TDC – ministère de la Culture – groupe de travail Clause culture 2023-24

Accompagner les transitions par la culture

Des démarches créatives et méthodes ouvertes



Au-delà d'être une disposition particulière dans un marché public, le protocole clause culture est acte de programmation ouverte. Il vise à élargir les acteurs concernés, à éviter certains coûts et globalement à améliorer la qualité des projets et leurs atterrissages.

Sur le plan opérationnel les démarches culturelles contribuent au projet autant qu'au territoire, à son écologie, et à son économie. Les decryptages des projets inspirants en témoignent : des délais d'opération respectés (Le Point HAUT – Tours Métropole), des coûts évités (Transfert – Nantes), des arguments pour lever des financements (Labo rural – Job). C'est aussi des climats d'opération enthousiastes.

Les dynamiques culturelles offrent des effets d'entraînement, en termes de coopération (Horizon 2050 – Guichen), d'apaisement des conflits, d'appropriation collective des sujets (Station Mue – Lyon). Ces démarches culturelles engagent la contribution économique de l'ensemble de la chaîne des acteurs du projet, de la MOA aux entreprises d'exécution (De centres en bourgs – Loire Forez).

➤ [Voir pages 16-17](#)

Plus globalement les démarches culturelles participent à créer des imaginaires communs pour aborder collectivement les enjeux de transitions.

Transformation des territoires

Revitalisation de quartiers et de centres-bourgs, requalifications urbaines et territoriales ; gestion de la vacance et réhabilitation de friches ; programmes immobiliers s'appuyant sur les nouvelles filières (éco-construction, urbanisme transitoire, rénovation énergétique, foncières solidaires...)...

Considération environnementale

Prise en compte des ressources (eau, sols, biodiversité, énergie...) ; gestion des risques naturels (recul du trait de côte, risque inondation...), recomposition spatiale et régénération paysagère (renaturation, dépollution, déminéralisation...), réduction de l'empreinte carbone (réemploi, recyclage des déchets du BTP, matériaux bio&géo sourcés...)...

Consolidation des dynamiques locales

Habitabilité et cadres de vie (qualité des logements, îlots de chaleurs, mobilités...) ; adaptation aux changements (nouveaux modes de consommation, rapports au travail, vieillissement démographique...) ; citoyenneté et solidarités (inclusion, hospitalité, autonomie...) ; droits et voix des non humains...

Qu'est-ce que le protocole Clause Culture ?

Faciliter l'insertion d'une démarche culturelle dans la conduite d'un projet d'architecture, d'urbanisme ou de territoire

Un projet politique

- ✓ Une volonté d'associer la culture aux enjeux de démocratie et de transition
- ✓ Une réflexion portée dès l'amont d'un projet
- ✓ Une réponse à la nécessité d'inscrire les projets dans leur environnement
- ✓ Un support de récits pour le projet

Un outil stratégique et opérationnel

- ✓ Une délibération dès le lancement de l'opération
- ✓ Une disposition particulière au sein de consultations de MOE (clause, critères de notation...)
- ✓ Une charte de valeurs
- ✓ Des compétences culturelles embarquées avec et/ou auprès des acteurs du projet
- ✓ Une source de financements

Une méthode intégrée

- ✓ Un cadre de coopération et de co-apprentissage pour la chaîne d'acteurs du projet
- ✓ Des opportunités de concertation et d'implication des acteurs locaux et de la maîtrise d'usage
- ✓ Une méthodologie du « pas de côté » pour convoquer des talents de mise en récit
- ✓ Un programme d'actions de terrain pour favoriser les dialogues
- ✓ Des capacités d'agilité pour s'adapter aux aléas du projet

TÉMOIGNAGES

Questions posées à ...

En tant que maître d'ouvrage, pourquoi inviter une démarche culturelle au cœur d'un projet d'architecture, d'urbanisme ou de territoire ?

Myriam Obled

Directrice des Bâtiments, Maître d'ouvrage du Point HAUT Tours Métropole Val-De-Loire

« La démarche culturelle associée à l'opération de requalification d'une friche à Saint-Pierre-des-Corps a permis l'appropriation du projet par les habitants. L'ensemble des acteurs y a contribué. C'est le seul chantier que j'ai mené sans jamais dépasser l'enveloppe initiale ni le délai. »



Jérôme Goze

ancien Directeur général délégué de La Fabrique de Bordeaux Métropole

« Pour faire projet, il faut tracer des horizons avant de tracer des voies et des bâtiments. Pour un aménageur, penser l'acte culturel comme squelette et structure d'une opération d'aménagement doit permettre de retrouver des enchantements territoriaux. »



Charlotte Girerd

Directrice Transition, RSE et Innovation de SNCF Immobilier

« Il s'agit de penser la culture dès la phase d'étude comme un préalable pour transformer l'image et la perception d'un site et de ses enjeux. Le diagnostic est aussi important que les phases d'occupation et de programmation. La culture est un vecteur de révélation, de compréhension et d'embarquement. »



Démarches culturelles, formes et formats

Exemples et références de projets

Mise en récit & vision de territoires

CURATORIAT, FICTIONS, CARTOGRAPHIES, REPORTAGES



« ATLAS DES RIVIÈRES DE BRETAGNE »

Cuesta

Cartographies participatives, collecte de récits, œuvres in situ et balades commentées



Repérages & diagnostics

ENQUÊTES, PARCOURS THÉMATIQUES, EXPÉRIENCES IMMERSIVES



« CE QUE NOUS DIT L'EAU, RITUEL D'ATTACHEMENT »

Floriane Facchini & Cie

Enquête thématique de territoire, repas partagé et marche immersive



Implication citoyenne & maîtrise d'usage

CONFÉRENCES, ATELIERS, DÉBATS OUVERTS ET PARTICIPATIFS, BOURSES À INITIATIVES



« CONCERTATIONS DÉCONCERTANTES »

Compagnie Mycélium

Enquêtes, performances dans l'espace public, détournement et improvisation



Préfiguration d'usages & programmation

SCÉNARISATION, AMÉNAGEMENTS LÉGERS, RENDEZ-VOUS PUBLICS...



« JARDIN INVISIBLE », PAU

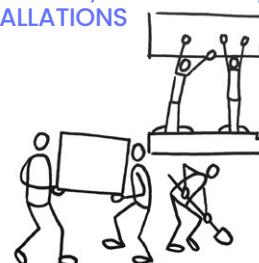
Bruit du frigo

Construction de mobilier urbain temporaire, création collective dans l'espace public



Activations préalables & mobilisation

PREMIERS TRAVAUX, RÉSIDENCES, ÉVÉNEMENTS, INSTALLATIONS



« TERRITOIRES PIONNIERS »

Maison de l'architecture Normandie

Résidences sur les territoires, démarches participatives



Des compétences pour accompagner et réaliser la démarche culturelle

Les pratiques, les compétences et les langages de l'urbanisme et de la culture sont différents. La clause culture invite de nouvelles compétences aux côtés des acteurs du projet.

DU CÔTÉ DE
LA MAÎTRISE D'OUVRAGE



Une AMO en urbanisme culturel

se positionne comme un tiers acteur aux côtés de la maîtrise d'ouvrage (si cette dernière ne dispose pas de la compétence en régie) pour aider à définir le cadre de commande passé à l'acteur culturel et sur la rédaction des pièces de la consultation et des différents marchés du projet.

Elle œuvre à identifier les ressources et point d'appuis locaux pour faciliter l'ancrage et l'implication de la maîtrise d'usage ainsi que la mise en œuvre de la démarche à travers divers partenariats et en identifiant des leviers de financement.

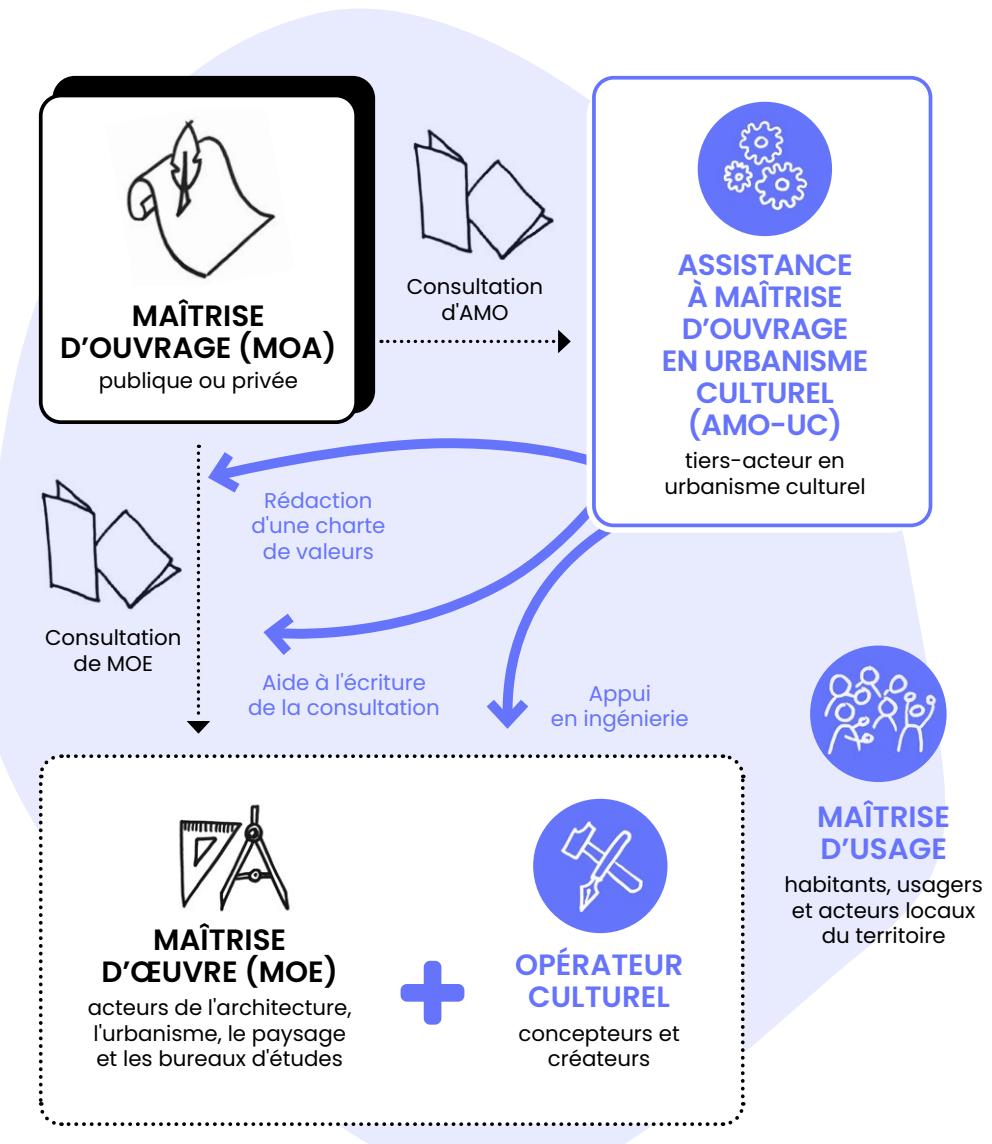
DU CÔTÉ DE
LA MAÎTRISE D'OEUVRE



Un opérateur culturel / groupement artistique

selon les attendus du projet et de la démarche, est invité à répondre au sein du groupement de maîtrise d'œuvre ou dans une commande distincte.

Il a selon les configurations, le rôle de conception - création et de réalisation du programme d'actions artistiques et culturelles.



Les valeurs ajoutées d'une démarche culturelle associée

Bénéfices et motivations pour les différentes parties prenantes



POUR LA MAÎTRISE D'OUVRAGE (MOA) Des mises en récit

La démarche culturelle intégrée assure une **cohésion entre le projet et le territoire**. Elle facilite le dialogue entre les parties prenantes, rassemblées autour d'un **récit commun**. Elle permet d'inscrire le projet et le territoire dans une **dynamique d'exemplarité**. Transformer des sujets techniques (transition énergétique, renaturation, risques naturels, pollutions des sols, vacance commerciale) en objets culturels favorise la **montée en compétence collective** des acteurs et des citoyens.



POUR L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE EN URBANISME CULTUREL (AMO-UC)

Une fonction de curation territoriale

Inscrire une démarche culturelle dans un projet de territoire permet d'affirmer une fonction de **curation territoriale**. A l'image d'une direction artistique, cet apport soigne une ligne éditoriale pour guider l'ensemble des actions. Développer les démarches culturelles, c'est aussi par des acteurs intermédiaires l'occasion de développer une **filière métiers**, à la croisée des mondes artistiques, culturels, de l'architecture et de l'aménagement.



POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE (MOE)

Des pratiques au service de la conception

Au-delà de faciliter un climat relationnel de qualité avec l'ensemble de la chaîne d'acteurs du projet, la démarche culturelle permet de rendre visible les métiers de la conception et de la construction. Elle permet **d'accompagner l'émergence de nouvelles pratiques, l'anticipation de nouveaux usages et de mettre en valeur la qualité des processus de conception** : résidences de création, visites guidées, séminaires d'études, prototypage et recherches sur le réemploi et les matériaux, ateliers collaboratifs de construction.



POUR L'OPÉRATEUR CULTUREL OU GROUPEMENT ARTISTIQUE

Des cadres de commande

De **nouveaux cadres de commande** s'ouvrent pour les acteurs culturels, ou les artistes associés. Les démarches culturelles intégrées sont des terrains d'expérimentation créatifs et participatifs. Ce sont des occasions d'inventer de nouveaux formats et protocoles contextuels en lien avec des acteurs divers (habitants, élus, techniciens...). Travailler sur un projet de transformation sur un territoire renforce l'**utilité sociale** recherchée par certains artistes.



POUR LES ENTREPRISES ET PRESTATAIRES

Des savoir-faire valorisés

Elle peut **valoriser des filières de l'économie circulaire et des métiers manuels**, stimuler des vocations. Enfin elle offre la possibilité pour les entreprises de **valoriser leur Responsabilité Sociétale (RSE)** en répondant de façon singulière à des enjeux sociétaux, éthiques, environnementaux... Elle se prête à la réalisation de chantiers d'insertion professionnelle, de partenariats avec des centres d'études et de recherches sur les industries et les matériaux.



POUR LA MAÎTRISE D'USAGE (MU)

Une appropriation ancrée

Les démarches culturelles associées permettent aux habitants, riverains, occupants ou futurs occupants de **s'impliquer** en amont d'un projet de transformation ou de transition territoriale. En étant partie prenante par le biais d'actions culturelles intégrées, la maîtrise d'usage développe sa **connaissance et son appropriation des sujets**. En étant au plus près des usages, la démarche culturelle permet le dialogue et une meilleure inscription territoriale du projet.

Décryptage d'initiatives inspirantes

Une collection de 10 livrets



#0 Une traversée de neuf expériences inspirantes analysées par l'agence Bien Urbaines.

Retrouvez la collection sur www.polau.org et arteplan.org

Pour nourrir les réflexions du protocole Clause culture, le POLAU et ses partenaires ont observé une série d'initiatives ayant déjà expérimenté des démarches culturelles et artistiques associées à un projet. Basés sur un travail d'interviews de praticien·nes, ces livrets apportent un éclairage sur les rouages de ces projets "hors-normes", leurs leviers, leurs moyens d'agir, leurs montages juridiques et financiers, les freins et opportunités qu'ils soulèvent, mais aussi une évaluation de leurs effets positifs comme négatifs à court et moyen terme. Ces décryptages en profondeur ont joué le rôle de diagnostic préalable à l'élaboration du protocole clause culture. A la demande du POLAU, l'agence Bien urbaines - cofondée en 2022 par Emmanuelle Gangloff & Hélène Morteau, consultantes et docteures en études urbaines - a effectué une synthèse et une mise en perspective de ces neuf expériences.



#1 Chantier ouvert du Point HAUT / Tours métropole Val de loire > 2012 – 2014

Le chantier comme acte culturel / Faire cohabiter les pratiques et déplacer la conduite de projet classique



#2 De centres en bourgs en Loire Forez / Loire Forez agglomération > depuis 2017

Programme d'animations intercommunal / Diagnostic sensible de territoire pour alimenter la stratégie de revitalisation des centres-bourgs



#3 Gare de Lunel, occupation expérimentale / SNCF immobilier / CC du Pays de Lunel > 2026-2018

Permanence architecturale et programmation ouverte / Valoriser un patrimoine vacant en opportunité pour créer un commun



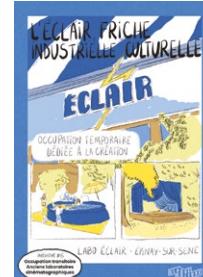
#4 Le boulevard des arts / Grand Orly Seine Bièvre > 2017-2021

Permanence culturelle & artistique / Faire récit pour changer la perception d'un projet d'infrastructure



#5 Horizon 2050 à Guichen-Pont Rean > 2021

Enquête participative et actions expérimentales / Plan-guide culturel et territorial



#6 L'éclair, friche industrielle culturelle / Plaine commune > 2020

Préfiguration d'usages / Emergence d'une filière d'artisanat d'art



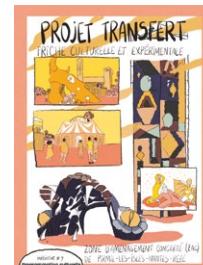
#7 Labo rural dans le Livradois-Forez / SPL Lyon Confluence Auvergne > 2017-2025

Habiter le territoire / Catalyser les rencontres, fédérer et faire émerger les initiatives en milieu rural



#8 La Station Mue / ville de Rezé - Nantes métropole > 2018-2019

Préfiguration / Laboratoire d'oasis urbaine



#9 Projet Transfert / ville de Rezé - Nantes métropole > 2018-2022

Village forain de recherche-action / Faire laboratoire collectif sur les enjeux de la fabrique urbaine dans le cadre de création d'un nouveau quartier

Des ressources pour aller plus loin



Protocole Clause Culture - Répères de mise en œuvre / POLAU

Entrée opérationnelle pour découvrir la méthode et les outils de la clause culture. Ce livret donne des clés à la fois juridiques, financières et de gouvernance pour déployer efficacement la Clause Culture. Il permet de comprendre la dimension contextuelle du protocole qui repose sur un travail en maille fine avec les acteurs, les enjeux, les contextes locaux, etc. - 44 pages, 2025.

polau.org

Plateforme arteplan / POLAU

 Décrypte et documente les synergies entre la création artistique et l'aménagement des territoires via un panel d'initiatives (lieux, projets, résidences, colloques...) repérées partout en France et au delà.

arteplan.org



Plan guide "arts & aménagement" / Maud Le Floc'h & POLAU

Étude nationale pour le Ministère de la culture DGCA

- "le Plan-guide "Arts & Aménagement" - 4 tomes, 2015.

polau.org/methodes-ressources/publications/plan-guide



Les arts détectives / POLAU

La collection "Les Arts détectives" met en avant les artistes qui utilisent l'enquête artistique pour investir un sujet de territoire, de société et de transition. Contributions de David Sanson, Bien Urbaines et Malou Malan.

polau.org/laboratoire-arts-transitions/les-arts-detectives



Livret Repères / Mouvement de l'Urbanisme Culturel

Ce livret présente des définitions de l'urbanisme culturel, son histoire, ses enjeux clés et ses perspectives d'évolution en lien avec les transitions et la fabrique des territoires.

mouvementurbanismeculturel.fr



Accompagnement culturel de territoire - Plan de vol / Plaine Commune - ESOPA Productions

Ce livret est le fruit d'échanges menés avec une communauté d'acteurs complices - agents de Plaine Commune, des villes, aménageurs, artistes. Il a été conçu et rédigé par l'équipe en charge du TCC, accompagnée par l'agence Esopa Productions.

esopa-productions.fr



Oser la post-disciplinarité - 10 exemples écologie, art, urbanisme / DGALN

Le recueil présente dix initiatives E_A_U (Ecologie, Art, Urbanisme) qui mobilisent toutes des approches de terrain relevant de la création et de l'innovation avec comme caractéristiques communes d'avoir des fonctionnements collectifs, collaboratifs, voire participatifs.

www.ecologie.gouv.fr



L'école du terrain / La preuve par 7

Accompagne et documente des projets de différentes échelles pour promouvoir un droit à l'expérimentation ainsi que des méthodes de renouvellement de l'action territoriale, publique et citoyenne.

lecoleduterrain.fr / lapreuvepar7.fr



Programme art & écologie / COAL

Mobilise des artistes et acteurs culturels autour d'enjeux sociétaux et environnementaux au travers d'actions comme le Prix COAL ou la conception d'expositions.

projetccoal.org



La Société des nouveaux commanditaires

Coordonne un réseau de médiateurs ancrés localement qui prennent en compte la participation des habitants dans la vie culturelle telle qu'elle est vécue dans les territoires.

lasocietedesnouveauxcommanditaires.org



Conception et réalisation 2025
POLAU – pôle arts & urbanisme
DIRECTION Maud Le Floc'h
COORDINATION ET RÉDACTION Audrey Degrendel,
Emma Grassin, Amandine Le Corre
GRAPHISME ET ILLUSTRATIONS Christophe Lorvo, Eloïse Baslé
CONTACT administration@polau.org
www.polau.org
www.arteplan.org

Nous remercions les intervenants, auteurs et commanditaires de ces démarches qui, par la culture, osent, partagent leurs enthousiasmes et participent à la cohésion des territoires et à leurs transitions. Nous remercions également les ministères de la Culture (DGPA et DG2TDC) et de la Transition écologique (DGALN) ainsi que le GIP EPAU pour leur intérêt et leur soutien. Nous remercions la MIQCP (Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques) pour ses retours et éclairages juridiques. Enfin, nous remercions Axelle Tréhin pour la relecture.